

Décision portant délégation de signature à M. Daniel Siret pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC05A003DSI du 22 novembre 2005 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines, dont le directeur est Henri Torgue ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR1563 intitulée Ambiances architecturales et urbaines, dont le directeur est Daniel Siret ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Thomas Leduc, ingénieur de recherche hors classe et M. Anthony Pecqueux, chargé de recherche de 2^{ème} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 12 mars 2015

Le directeur d'unité

Daniel SIRET

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014